



COMMISSION DES ARBITRES

Réunion Bureau du 21 Mai 2025

Président : Hugues DEVAUX

Présents : MM. Claude CHEVESSIER, Frédéric DEMOUGIN, Daniel DEVAMBEZ, Jean-Baptiste ESPONDE, Jérôme MALHERBE.

1 Classements :

- Décisions sur le nombre de montées/descentes et des effectifs cible avant connaissance des classements.

a. Division 1 (D1)

- Actuellement composée de 3 groupes, l'objectif est de ramener la D1 à 2 groupes de 10 arbitres.
- Pour atteindre cet objectif :
 - 2 descentes sont actées par groupe de D1 vers la D2. (Avec un minimum d'une descente sportive/groupe)

b. Division 2 (D2)

- L'objectif est de réorganiser la D2 en 2 groupes de 12.
- Pour ce faire :
 - 1 montée par groupe de D2 est prévue vers la D1.
 - 1 descente par groupe de D2 sont actées vers la D3.
 - Le nombre de montées depuis la D3 vers la D2 sera calculé en fonction des descentes et montées, de manière à atteindre l'effectif cible de 24 arbitres. (2 groupes de 12).

c. Division 3 (D3)

- Le nombre de montées de D3 vers D2 est déterminé par :
 - La descente par groupe de D2, soit un total de 2 descentes
 - Et les ajustements nécessaires pour atteindre les 2 groupes de 12 en D2.
- Ainsi, le nombre exact de montées depuis la D3 (x) sera défini comme suit :
 $x = (24 \text{ arbitres visées en D2}) - (\text{effectifs restants en D2 après descentes et montées})$

À l'issue de la saison 2024-2025, La CDA s'engage à ne pas faire plus de descente qu'annoncé ci-dessus et sur le tableau ci-dessous. Des montées supplémentaires et/ou repêchage pourront avoir lieu selon différentes raisons (arrêts, test physique, test théorique...) pour atteindre l'objectif cible.

D1	2 groupes de 10	+ 3 (depuis D2)	-6 (Vers D2)	Réduction immédiate ou sur x saisons à 20 arbitres, Comme les clubs les descentes de R3 peuvent amener des descentes supplémentaires pour atteindre le nombre de 20,
D2	2 groupes de 12	+ X (Depuis D3)	-2 (vers D3)	Rééquilibrage à 24 équipes immédiatement ou sur X saison
D3	Variable	X (vers D2)	+2 (depuis D2)	Ajustement en fonction des besoins

2 Règlement intérieur :

- mise en place d'un groupe de travail pour revoir certains points du ri.

3 Symposium :

Retour sur le symposium du 16-17 mai 2025 à Clairefontaine : changement FIA, développement arbitrage féminin....

4 Soirée des récompenses :

Organisation, sujets, etc...

Le Président de la CDA,
Hugues DEVAUX